

Synoptique de l'ensemble des prestations proposées

Tous les prix sont donnés TTC (TVA applicable au taux normal de 20 %)

1. CONTROLES DE COMPTES ET DE GESTION COMPLETS AVEC RAPPORT

CONTRÔLE COMPLET D'UN EXERCICE AVEC RAPPORT

Définition : contrôle complet d'un exercice entier (analyse opérations courantes, bilan travaux et analyse état financier)

Nb lots principaux	2 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	≥ 500
Tarif en € TTC	900,00 €	1 380,00 €	1 650,00 €	2 220,00 €	2 550,00 €	3 060,00 €
Forfait déplacement TTC (à ajouter)	Paris	60,00 €	petite COU	90,00 €	grande COU	120,00 €

RÉDUCTION MÊME CONTRÔLEUR QUE L'EXERCICE PRECEDENT

Définition : réduction quand un même contrôleur intervient d'une année sur l'autre (selon disponibilités des contrôleurs)

Réduction en € TTC	-78,00 €	-102,00 €	-126,00 €	-126,00 €	-156,00 €	-204,00 €
--------------------	----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Note : le contrôleur peut, à son initiative, augmenter cette réduction si le temps passé diminue significativement

OPTION CONTRÔLE EXERCICE ENTIER PRÉCÉDENT (en plus de l'exercice "principal")

Définition : contrôle complet d'un ou plusieurs exercices entiers en plus du 1er exercice ci-dessus et contrôlés simultanément

Tarif en € TTC par exercice en plus	420,00 €	636,00 €	768,00 €	1 020,00 €	1 176,00 €	1 416,00 €
-------------------------------------	----------	----------	----------	------------	------------	------------

OPTION CONTRÔLE EXERCICE PARTIEL EN COURS (accolé à l'exercice "principal")

Définition : contrôle de l'exercice en cours (non terminé) simultanément à celui de l'exercice "principal" contrôlé

Tarif en € TTC	408,00 €	510,00 €	612,00 €	816,00 €	918,00 €	1 074,00 €
----------------	----------	----------	----------	----------	----------	------------

Pour en savoir plus : [Contrôles de comptes et de gestion complets avec rapport](http://arc-copro.fr/sites/default/files/files/contrôles_de_comptes_et_de_gestion_complets_avec_rapport.pdf)

http://arc-copro.fr/sites/default/files/files/contrôles_de_comptes_et_de_gestion_complets_avec_rapport.pdf

2. CONTROLES DE COMPTES ET DE GESTION D'UN EXERCICE PARTIEL EN COURS AVEC RAPPORT

CONTRÔLE EXERCICE EN COURS SEUL

Définition : contrôle d'un exercice non terminé (analyse opérations courantes, bilan travaux et analyse balance comptes)

Nb lots principaux	2 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	≥ 500
Tarif en € TTC	660,00 €	972,00 €	1 224,00 €	1 530,00 €	1 836,00 €	2 196,00 €
Forfait déplacement TTC (à ajouter)	Paris	60,00 €	petite COU	90,00 €	grande COU	120,00 €

Pour en savoir plus : [Contrôles de comptes et de gestion d'un exercice partiel en cours avec rapport](http://arc-copro.fr/sites/default/files/files/contrôles_de_comptes_et_de_gestion_exercice_partiel_en_cours_avec_rapport.pdf)

http://arc-copro.fr/sites/default/files/files/contrôles_de_comptes_et_de_gestion_exercice_partiel_en_cours_avec_rapport.pdf

3. CONTROLES DE COMPTES ET DE GESTION DE TRAVAUX AVEC RAPPORT

CONTRÔLE TRAVAUX ET OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Définition : contrôle complet de travaux et opérations exceptionnelles (factures, provisions, subventions)

Nb lots principaux	2 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	≥ 500
Tarif en € TTC	1 326,00 €	1 584,00 €	1 836,00 €	2 244,00 €	2 652,00 €	3 264,00 €
Forfait déplacement TTC (à ajouter)	Paris	60,00 €	petite COU	90,00 €	grande COU	120,00 €

Pour en savoir plus : [Contrôles de comptes et de gestion de travaux avec rapport](http://arc-copro.fr/sites/default/files/files/contrôles_de_comptes_et_de_gestion_de_travaux_avec_rapport.pdf)

http://arc-copro.fr/sites/default/files/files/contrôles_de_comptes_et_de_gestion_de_travaux_avec_rapport.pdf

4. CONTROLES DES IMPAYES AVEC RAPPORT

ANALYSE DES IMPAYÉS SIGNIFICATIFS (plus de deux trimestres de retard)

Définition : analyse complète des impayés et du recouvrement

Nb lots principaux	2 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	≥ 500
Tarif en € TTC	714,00 €	1 020,00 €	1 380,00 €	1 890,00 €	2 400,00 €	3 162,00 €
Forfait déplacement TTC (à ajouter)	Paris	60,00 €	petite COU	90,00 €	grande COU	120,00 €

Pour en savoir plus : [Contrôles des impayés avec rapport](#)

http://arc-copro.fr/sites/default/files/files/contrroles_des_impayes_avec_rapport.pdf

5. SIMPLES DIAGNOSTICS COMPTABLES AVEC COMPTE-RENDU

Les tarifs sont donnés pour un exercice. Le tarif d'un exercice supplémentaire est de 50 % du tarif du premier exercice

DIAGNOSTIC COMPTABLE AVEC DÉPLACEMENT

Définition : contrôle allégé essentiellement comptable et **sans vérification de la gestion**

Prestation particulièrement adaptée aux syndicats bénévoles qui estiment le contrôle de leur gestion non opportun

Nb lots principaux	2 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	≥ 500
Tarif en € TTC	564,00 €	714,00 €	918,00 €	1 122,00 €	1 326,00 €	1 530,00 €
Forfait déplacement TTC (à ajouter)	Paris	60,00 €	petite COU	90,00 €	grande COU	120,00 €

OPTION DIAGNOSTIC COMPTABLE SANS DÉPLACEMENT

Définition : même prestation que ci-dessus, sans déplacement du contrôleur qui analyse les pièces qui lui sont communiquées

Tarif en € TTC	462,00 €	564,00 €	666,00 €	768,00 €	870,00 €	972,00 €
----------------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

OPTION DIAGNOSTIC DE REPRISE ANCIEN SYNDIC

Définition : contrôle allégé et axé sur les anomalies laissées par l'ancien syndic avec préconisations de recours possibles

Contrôle réalisé sur pièces communiquées au contrôleur sans déplacement et **sans vérification de la gestion**

Prestation particulièrement adaptée aux syndicats bénévoles qui reprennent les comptes d'un ancien syndic

Tarif en € TTC	612,00 €	816,00 €	972,00 €	1 122,00 €	1 278,00 €	1 530,00 €
----------------	----------	----------	----------	------------	------------	------------

Pour en savoir plus : [Simples diagnostics comptables avec compte-rendu](#)

http://arc-copro.fr/sites/default/files/files/simples_diagnostic_comptables_avec_compte-rendu.pdf

6. CONTROLES RELATIFS AUX GARDIENS ET EMPLOYES D'IMMEUBLES AVEC RAPPORT

CONTRÔLES DES CONTRATS, SALAIRES ET GESTION DU PERSONNEL

Prestations proposées en € TTC

Tarifs pour un premier salarié puis, le cas échéant, par salarié supplémentaire

Prestation	1er salarié	Suivant
Analyse contrat de travail + avenants GARDIEN	510,00 €	462,00 €
Analyse contrat de travail + avenants EMPLOYE IMMEUBLE	408,00 €	360,00 €
Analyse 12 bulletins de salaire GARDIEN	510,00 €	408,00 €
Analyse 12 bulletins de salaire EMPLOYE IMMEUBLE	408,00 €	306,00 €
Calcul indemnités de rupture contrat de travail	204,00 €	204,00 €
Vérification un an réduction générale coti. patronales (Fillon)	204,00 €	204,00 €
Vérification un an réduction cotisations patronales (loi TEPA)	102,00 €	102,00 €
Assistance élaboration contrat de travail GARDIEN	510,00 €	408,00 €
Assistance élaboration contrat de travail EMPLOYE IMMEUBLE	408,00 €	306,00 €
Assistance élaboration contrat de travail de remplacement	306,00 €	204,00 €
Coût prévisionnel recrutement envisagé GARDIEN	306,00 €	258,00 €
Coût prévisionnel recrutement envisagé EMPLOYÉ IMMEUBLE	204,00 €	156,00 €
Chiffrage préjudices si erreurs avérées & modalités de recours	816,00 €	816,00 €
Analyse complète du poste de personnel	1 020,00 €	510,00 €

Pour en savoir plus : [Contrôles relatifs aux gardiens et employés d'immeubles avec rapport](#)

http://arc-copro.fr/sites/default/files/files/contrroles_gardiens_employes_immeubles_avec_rapport.pdf

7. CONSULTATIONS COMPTABLES AU SIEGE DE L'ARC

TOUTES CONSULTATIONS

Définition : consultation au siège de l'ARC sur rendez-vous **pour tous sujets comptables**, avec note de synthèse sur demande

- analyse des grands livres et annexes comptables
- vérification des documents émis par un syndic bénévole
- aide à la reprise comptable d'un ancien syndic
- recherche des anomalies laissées par l'ancien syndic

Nb lots principaux	2 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	≥ 500
Durée consultation**	1,00 h	2,00 h	2,50 h	3,00 h	4,00 h	4,00 h	4,00 h
Tarif horaire en € TTC	102,00 €						
Tarif synthèse en € TTC	24,00 €	30,00 €	36,00 €	42,00 €	48,00 €	54,00 €	60,00 €

** durée estimée : la facturation se fait par rapport au temps réel passé avec le contrôleur

Note : en fonction des contraintes techniques, possibilité de consultation par visioconférence sur demande préalable

Pour en savoir plus : [Consultations comptables au siège de l'ARC](#)

http://arc-copro.fr/sites/default/files/files/consultations_comptables_au_siege_de_larc.pdf

8. AUTRES PRESTATIONS EN REGIE ET SUR DEVIS PREALABLE

Toutes les prestations, en dehors des consultations comptables au siège de l'ARC, sont forfaitaires et incluent la préparation du dossier par le contrôleur, le temps passé chez le syndic si ce déplacement est prévu dans la prestation¹ et la rédaction du rapport écrit.

Cependant, si le conseil syndical souhaite un complément par rapport à la prestation telle qu'elle est définie, ce complément est facturé en sus par le contrôleur, avec l'accord préalable du conseil syndical, au tarif horaire.

De plus, toute demande de prestation demandée par un adhérent et non prévue au catalogue fait l'objet d'un devis préalable.

PRESTATION NON PRÉVUE AU CATALOGUE

Définition : toute demande particulière d'un adhérent

Toute autre prestation	Supplément demandé ou prestation particulière
Tarif horaire en € TTC	102,00 €

Pour en savoir plus : [Autres prestations en régie et sur devis préalable](#)

http://arc-copro.fr/sites/default/files/files/page_regie_et_autres_prestations.pdf

9. FRAIS DE DEPLACEMENT

Les frais de déplacement sont forfaitisés pour tous les déplacements en Île-de-France² :

En € TTC

Frais de déplacement sur Paris (département 75)	60,00 €
Frais de déplacement en petite couronne (départements 92, 93, 94)	90,00 €
Frais de déplacement en grande couronne (départements 77, 78, 91, 95)	120,00 €
Frais de déplacement hors Ile-de-France (sous réserve d'acceptation d'un contrôleur)	sur devis

Les frais de déplacement en dehors de l'Île-de-France font l'objet d'un devis préalable soumis à l'acceptation du conseil syndical, afin de couvrir les frais réels du contrôleur et l'augmentation de son temps de déplacement.

¹ Par rapport à la tarification en vigueur jusqu'en 2016, le temps passé chez le syndic est forfaitisé, ce qui permet de ne plus faire dépendre le coût final des aléas liés aux opérations de contrôle (vélocité du contrôleur, coopération du syndic, problématiques rencontrées, etc.).

² Par rapport à la tarification jusqu'en 2016, les frais de déplacement ont été fortement réduits pour la petite et la grande couronne tandis qu'il est institué un forfait de déplacement sur Paris.